

Bref CR du CS du 26 mai 2015 (à Metz)

- On nous informe de la mise en place d'une mission inter établissements sur la recherche dans la nouvelle région AlsaceLorraineChampagneArdennes. Clotilde Boulanger est chargée de mission.
- Le dossier EXPLOR – mésocentre de calcul – a été validé, et va être transmis à la région.
- Succès des doctoriales qui viennent d'avoir lieu.
- Budget : l'UL a le projet de mettre 1M € à la disposition des pôles et des collègioms en 2016 et 1M€ en 2017, à destination des structures mutualisées ou mutualisables. La réflexion en cours porte sur la manière d'organiser le dispositif (appel à projet ? ou organisation avec les pôles ?)
- Petit commentaire sur le projet IDEX devenu ISITE. Il est envisagé de se recentrer sur les 6 premiers axes. Un point sera fait au prochain CS (30 juin).

Les comptes rendus des CS du 24 mars et du 9 avril 2015 sont adoptés à l'unanimité.

M. Philippe Gros, le nouveau directeur du laboratoire de chimie **SRSMC** (UMR 7565) présente le laboratoire dont il reprend la direction. Avis favorable à l'unanimité.

Quelques questions lui sont posées sur un regroupement des chimistes avec les messins, sur la nouvelle division en théoriciens et expérimentateurs, sur l'épanouissement des biologistes dans la nouvelle organisation, sur d'éventuels rapports avec les sciences humaines et sociales (un PEPS avec l'ATILF), mais visiblement pas (encore ?) avec les disciplines susceptibles d'être intéressées ou concernées pour un rapport réflexif voire une interaction avec les questions sociétales induites, type sociologie ou épistémologie.

Un point est consacré aux **perspectives d'évolution des structures de recherche** dans le cadre de la contractualisation 2018-2022. Les pré-dossiers seront attendus pour la fin du printemps/début de l'été 2016. Un accompagnement par le CS est prévu.

En décembre 2015-janvier 2016 devraient avoir lieu des auditions de toutes les unités de recherche pour lesquelles des évolutions importantes sont prévues.

Le dépôt de la liste des unités de recherche devrait se faire fin mars 2016.

Peu de modifications vraiment importantes sont attendues, l'essentiel des reconfigurations ayant été réalisé.

L'UL a le souci d'éviter les « électrons libres » dans l'intérêt des EC qui risqueraient du coup de rencontrer des problèmes pour leur évolution de carrière, sans compter l'intérêt des labos.

Une intervention souligne les difficultés auxquelles se heurtent certaines équipes se trouvant dans des unités pluridisciplinaires.

Un outil d'auto-évaluation pour les laboratoires a été diffusé.

Informations sur les dépôts de projets ANR

Une foule d'informations chiffrées dont le détail nous sera transmis sous peu nous est présentée.

Pour l'UL en 2014, sur 71 dossiers déposés, 20 ont été retenus = un taux de succès 28,17 % contre 29,35 au niveau national, ce qui représente 2,661146 € pour l'UL

Pour 2015, le rapport est de 106 à 57 ; on enregistre néanmoins une baisse du côté CLCS, et l'absence totale du pôle TELL dans le dispositif.

Le nombre de **CRCT** sur le contingent établissement restera stable cette année pour l'établissement.

Un avis favorable est donné sur les demandes de création du GDR « Procédés de métallurgie extractive par voie hydrométallurgique » (Promethee), de renouvellement des GDR « Structure, fonction et régulation des Glycosaminoglycanes » (GAG) et du GDR 3541 « Thermodynamique moléculaire et procédés » (TMP), de même que pour les propositions de création des Equipes-Projets Communes (EPC) Inria-CNRS-UL « NEUROSYS » et « CAPSID »

Les propositions de classement et de financement des dossiers de **l'appel à projets valorisation non économique** ont suscité beaucoup de réserves, leur classement et l'attribution de moyens ayant été traités d'une manière qui a paru opaque à plusieurs membres, ce qui a été justifié par le calendrier.

=> 9 abstentions (dont nous, car pas opposés au résultat en tant que tel, mais pas satisfaits par la procédure) 3 contre, 12 pour

Les dossiers de demandes de financement FEDER « au fil de l'eau » ont fait l'objet d'un vote unanimement défavorable. Le montage des dossiers n'a pas convaincu. On ne peut pas utiliser du salaire ANR pour co-

financer du FEDER. L'argent non demandé n'est pas perdu au sens où l'enveloppe FEDER recherche est définie, le CPER compte pour 1/3 de cette enveloppe.

L'avis sur la convention annexée au CPER 2015-2020 concernant l'orientation et le suivi des projets de recherche a également été unanime, favorablement cette fois-ci.

L'enveloppe FEDER est fixée à 20 M€ ; on supprime donc la compétition sur les fonds propres.

Du coup l'enveloppe FEDER sera faite sur investissement Etat+région.

Une exception est faite pour Ariane qui pourra utiliser ses fonds en salaire non-permanent.

Date de signature : 10 juillet 2015 à Pont-à-Mousson.

Restait un avis sur la participation de l'UL à l'Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France (IAVFF)

Le label est important, mais les frais d'entrée sont imposants (15000 au prorata pour 2015).

D'où 18 abstentions (dont nous) et 7 voix Pour

Désignation de trois représentants du CS pour participer au groupe de travail sur les séances de « conseils à distance et de vote électronique » : Isabelle Chevalot, Didier Galmiche, Françoise Willmann

Questions diverses

La question des ZRR (Zones à régime restreint) a été posée : le VP CS propos d'inviter à un prochain CS Jean Dubessy, qui a diffusé récemment une motion de la CPCN à ce sujet, ce qui permettra d'engager un débat sur la question.

Des éclaircissements ont été demandés sur le vote du CA concernant les mutations, les arguments scientifiques ayant visiblement été complètement « oubliés ». En l'absence du Président, la question n'a été qu'effleurée, et sera certainement reposée.